

La même feuille réfute l'article du *Journal des Débats* sur des prétendues démarches de l'Angleterre à Berlin au sujet d'une pression exercée par la Prusse sur la Hollande. Elle déclare que la Prusse n'a jamais menacé l'indépendance des Pays-Bas, et que les relations amicales entre les cabinets de la Haye et de Berlin n'ont pas été troublées un seul instant.

Berlin, 25 avril.

On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*:

« L'article du *Constitutionnel*, écrit dans un langage mesuré, peut avoir sa raison d'être, en accentuant les intentions pacifiques du gouvernement français, mais ces sentiments ne suffiraient guère, à un jour donné, pour arrêter les passions excitées outre mesure. »

« Du reste, on ne saurait guère voir un symptôme de ces sentiments dans ce fait que le *Moniteur du soir* cherche à prendre parti pour les griefs des Danois. Il a été plusieurs fois répété que l'article du traité de Prague concernant le vote des populations était une affaire uniquement pendante entre la Prusse et l'Autriche, et que ni la France ni le Danemark n'avaient à s'en préoccuper. »

La *Gazette de la Croix* dit, à propos de l'article du *Constitutionnel*: « La France retire sa demande d'annexion et réclame une décision des grandes puissances sur le droit d'occupation de la Prusse. Il faut donc s'attendre sous ce rapport-là à de prochaines négociations. »

La cérémonie du mariage du comte de Flandre et la princesse Marie de Hohenzollern a eu lieu cette après-midi, conformément au programme.

Berlin, 25 avril, 8 h. du soir.

On assure qu'en dehors des réponses des cabinets de Vienne, Londres et Saint-Petersbourg aux demandes d'explications sur le traité de 1839, le gouvernement prussien n'a reçu jusqu'ici aucune communication proposant une médiation relative à la question du Luxembourg.

AUTRICHE.

Vienne, 25 avril, soir.

On lit dans la *Gazette de Vienne*: « Un ordre impérial rétablit l'institution de la garde noble hongroise. Le comte général de Haller en est nommé le chef. »

Vienne, 26 avril.

La *Presse* de Vienne croit savoir que la France a adhéré en principe à la neutralisation du Luxembourg. Si la réponse de la Prusse n'est pas un refus absolu, le cabinet de Vienne, avec l'adhésion assurée des autres puissances neutres, présentera à Berlin une proposition formelle d'arrangement. D'après la *Presse*, la réunion d'un congrès serait alors probable.

DANEMARK.

Copenhague, 24 avril.

Dans les cercles bien informés, on assure, de la manière la plus positive, que le gouvernement danois n'a pris aucune mesure militaire.

ESPAGNE.

Madrid, 25 avril, soir.

Une amnistie a été accordée aux simples soldats et aux caporaux compromis dans les révoltes de janvier et juin de l'année dernière. Un délai de 30 jours est accordé pour l'acceptation de cette mesure de clémence.

GRÈCE.

Trieste, 25 avril.

La malle du Levant apporte les lettres d'Athènes du 20 avril: Le traité postal austro-grec avait été présenté aux Chambres. Le roi devait s'embarquer le lendemain au Pirée. Les démarches pour la conclusion d'un em-

prunt à l'étranger auraient échoué. On assurait à Athènes qu'Omer-Pacha concentrait les troupes turques à Candie en vue d'une attaque contre Sphakia.

On mande de Patras, 21 avril, que les bruits d'une rupture entre la Turquie et la Grèce sont sans fondement.

Les avis de Constantinople en date du 20 avril, constatent que la mission de Nubar-Pacha a complètement réussi; il ne reste à aplanir que quelques difficultés concernant le titre de vice-roi. L'ambassadeur d'une grande puissance à Constantinople avait conseillé la cession de Candie au vice-roi d'Égypte, lequel, à son tour, la céderait immédiatement à la Grèce.

Des lettres de Téhéran, du 15 mars, assurent que la Perse a demandé la révo-cation de Namin-Pacha, gouverneur de Bagdad, qui se serait rendu coupable de mauvais traitements à l'égard de sujets persans.

ITALIE.

Florence, 25 avril.

Sur la proposition de M. Ricasoli et avec l'assentiment de M. Rattazzi, la Chambre des députés a nommé aujourd'hui une nouvelle commission d'enquête pour étudier les conditions anormales de la province de Palerme, et les moyens d'y remédier.

La proposition de M. Semenza pour la libre culture du tabac a été prise en considération.

Une quarantaine de sept jours ont été ordonnée pour les provenances de Dalmatie à cause du choléra.

Florence, 23 avril, soir.

La *Gazette de Florence* jéme d'une manière absolue que le ministre des finances ait l'intention de proposer l'émission d'un papier-monnaie sous forme d'assignats.

Marseille, 25 avril.

Une dépêche de Messine annonce que le roi des Hellènes est arrivé aujourd'hui dans cette ville. S. M. repartira demain. Elle est attendue à Marseille samedi matin.

MEXIQUE.

New-York, 24 avril, soir.

(Par le câble atlantique.) D'après des avis du Mexique, Porfirio Diaz aurait occupé Puebla. On ajoute qu'il aurait fait fusiller tous les officiers de la garnison.

PRINCIPALITÉS DANUBIENNES.

Bucharest, 25 avril.

Aujourd'hui a eu lieu la clôture des Chambres. Le ministre président a lu le discours du Trône, qui remercie les Chambres de leur activité, tout en regrettant que le Sénat ait rejeté la proposition tendant à transférer la cour de cassation à Jassy.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, 25 avril.

Il y a quelques jours le *Mémorial diplomatique* publiait une dépêche de Berlin annonçant que la Prusse était résolue à ne pas évacuer le Luxembourg. Plusieurs journaux officiels donnèrent le démenti le plus formel à cette information; on prétendit même que le journal allait être poursuivi pour délit de fausse nouvelle. C'était deux fois absurde. Est-ce que M. de Bismark avait fait ses confidences à l'*Etendard* et à la *Patrie*? Est-ce que les juges de la sixième chambre auraient pu condamner le *Mémorial* et déclarer fausse une nouvelle, ou plutôt une appréciation personnelle dont le gouvernement français lui-même ne peut affirmer l'inexactitude. Pour que la nouvelle pût-être jugée fausse,

il faudrait que les Prussiens eussent annoncé leur intention d'évacuer le Luxembourg. L'Agence Havas, qui ne fabrique pas ses dépêches d'après des renseignements particuliers ou d'après des journaux étrangers, vient confirmer maintenant par ses télégrammes l'assertion du *Mémorial diplomatique*.

L'article du *Constitutionnel* de ce matin a produit ici une vive sensation: on disait qu'il avait été communiqué par le ministère des affaires étrangères ou tout au moins écrit sous son inspiration, et que si quelque communication devait être faite à la Chambre, elle serait conçue dans le même esprit que l'article. Il est dit, comme vous pouvez en juger, que la France désire la paix; que l'annexion du Luxembourg devrait être considérée comme le gage d'une paix durable; qu'on ne comprend pas la résistance de la Prusse à ses réticences.

Cet article du *Constitutionnel*, coïncidant avec la rentrée des Chambres, est considéré par beaucoup de personnes comme une sorte de communication indirecte faite au public en attendant que le Gouvernement soit en mesure de révéler ses intentions aux Chambres. Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que, en même temps que le *Constitutionnel* publie cet article, transition entre ses déclarations pacifiques d'hier et ses paroles belliqueuses de demain, et que la *Liberté* appelle avec raison un ultimatum officieux adressé à la Prusse, nos journaux de province plus particulièrement attachés au Gouvernement et défendant avec zèle sa politique, commencent à prendre un ton belliqueux. Certains journaux qu'on range dans l'opposition, parce que quelquefois ils combattent des mesures gouvernementales, commencent aussi à se blesser du langage des journaux allemands et leurs répondent avec une fierté patriotique. Il faut bien constater que depuis huit jours il s'est opéré dans l'opinion un changement notable; et nous entendons des conservateurs sincères s'exprimer de la sorte: «Après 1830, il y eut un mouvement populaire de réaction contre l'esprit religieux; après 1848, il y eut une réaction très-vive contre les idées socialistes et les agitations de la rue; après 1866 et les violences accomplies par le despotisme prussien, il faut que la France fasse la guerre à la Prusse, c'est une réaction contre l'absolutisme militaire. »

J'entends un certain nombre de personnes qui sont en relations avec le monde officiel, exprimer leur parfaite confiance dans les mesures prises par l'administration de la guerre; on n'entre dans aucun détail, mais on constate que tous les ordres sont donnés avec cette précision, cette méthode qui révèlent que tout est conduit par un très-habile organisateur.

Vous pouvez d'ailleurs remarquer que les journaux qui passent pour recevoir des communications officieuses ne nient pas nos préparatifs de guerre; ils diffèrent en cela des journaux de M. de Bismark qui nient les armements de la Prusse. La comédie a pu réussir l'année dernière avec l'Autriche; mais il faut beaucoup d'outrecuidance pour s'imaginer que les mêmes mensonges puissent réussir deux fois.

Nous savons à quoi nous en tenir sur la bonne foi du gouvernement prussien. *Fides punita*.

Il n'y a point eu aujourd'hui à la Chambre de communication du Gouvernement. La raison qu'on m'en a donnée est bien vague: on se borne à dire que la question du Luxembourg sera résolue diplomatiquement ce soir, ce qui signifie probablement que le Gouvernement français sera informé ce soir de la réponse faite par la Prusse à la consultation des puissances. Dans ce cas, demain ou après-demain, le Gouvernement pourrait envoyer son message aux Chambres.

On annonçait ce soir que M. Jules Favre avait déposé une nouvelle demande d'interpellation sur l'affaire du Luxembourg. Le Gouvernement s'expliquera, dit-on,

avant que les bureaux aient pris une décision.

Point d'affaires à la Bourse. On y parle d'un emprunt; il sera nécessaire en cas de guerre. L'impatience gagne tous les rangs. Nul doute qu'une fois la guerre déclarée le Gouvernement ne soit énergiquement soutenu par le pays. Hélas! que de ruines vont peut-être enlasser ces efforts patriotiques des deux peuples d'Allemagne et de France!

CH. CAHOT.

Paris, 26 avril.

Vous pouvez juger que l'article du *Constitutionnel* d'hier est comme destiné à faire prendre patience au public, car tout le monde a jugé qu'il avait un caractère semi-officiel. Il n'a évidemment qu'une forme essentiellement pacifique, et cependant on veut croire que l'article inspiré à M. P. Limayrac sera le point de départ d'un changement de tactique de la presse dite officieuse. Nous en avons déjà vu les effets et il est curieux de constater qu'il ne se trouve plus un journal qui conseille au Gouvernement français de dé-gager sa responsabilité de la question du Luxembourg et de laisser pour toujours les Prussiens tranquilles, possesseurs des forteresses qu'ils occupent.

S'il y a encore un certain nombre de personnes qui se figurent que la guerre n'éclatera pas, c'est qu'elles s'imaginent que M. de Bismark finira par écouter les conseils des Cabinets; mais il ne leur vient pas à l'esprit de supposer que ce sera la France qui fera la recule.

M. de Bismark est rentré à Berlin depuis deux jours; par conséquent, il a pu déjà conférer avec les ambassadeurs étrangers et envoyer ses instructions aux ambassadeurs de la Prusse. On prétend ici, qu'il n'a repoussé, en principe, aucune des propositions qui lui ont été soumises; et qu'il a déclaré devoir prendre l'avis du Parlement prussien. On disait cependant aujourd'hui, que le Gouvernement avait reçu hier, de M. Benodetti, des dépêches qui ne laisseraient guère d'espoir de prévenir un conflit.

Le prince Napoléon doit, dit-on, se rendre à Turin pour assister au mariage de son beau-frère le duc d'Aoste. Comme le roi Victor-Emmanuel s'y trouvera en même temps, cette réunion de famille pourrait permettre au prince de traiter la délicate question de l'alliance de l'Italie et de la France.

Ainsi qu'on le savait dès hier, il n'y a pas eu de communication adressée par le Gouvernement aux deux Chambres. — M. Jules Favre, en son nom et au nom de ses amis, a déposé sa demande d'interpellation. — Le *Moniteur* prend soin de ne pas citer le nom du député jovial qui, voyant là un motif de plaisanterie, a demandé quel Luxembourg il s'agissait. On croit que les bureaux pourront examiner demain la proposition faite par la gauche; mais on suppose que le Gouvernement, avant que l'interpellation puisse être développée, si elle est autorisée, pourra donner aux Chambres les éclaircissements désirables.

Le *Temps* parle ce soir d'étranges rires qui, sur certains bancs, auraient accueilli la motion de M. Jules Favre. Le *Moniteur* n'en fait pas mention, et nous voulons croire que le *Temps* a été induit en erreur, plutôt que de supposer les élus du suffrage universel capables de ricaner quand les destinées du pays sont engagées dans la plus grande affaire qui ait surgi depuis cinquante ans et de rééditer la triste exclamation du plus fougueux apôtre de la guerre (en ce moment du moins), M. Granier de Cassagnac: « Attendez sous l'orme. »

Les dépêches du jour ne nous apportent aucun fait important. La situation générale reste aujourd'hui ce qu'elle était hier. N'attachez aucun caractère politique à la hausse qui s'est manifestée à la Bourse;

elle est due d'abord à la baisse des jours précédents, ensuite à l'approche de la liquidation. Le public, détenteur de capitaux, a accueilli avec une faveur marquée les actions de la Compagnie des Messageries à vapeur. En banque, elles se négocient avec prime, et les plus recommandables établissements financiers, comme la Société générale et le Comptoir d'es-compte, lui prêtent un concours actif, comme pouvait le demander une entreprise exclusivement française. C'était un fait important à constater au moment où le public comprend le danger des valeurs fictives dont regorge le marché financier.

La grève des tailleurs dure toujours: on croit qu'elle se terminera prochainement par l'acceptation de l'augmentation de 10 p. 0/0 proposée par les patrons. Les coiffeurs hésitent à se mettre en grève: on croit qu'ils ne s'entendront pas.

Le Théâtre français donnera la semaine prochaine la comédie d'Alph. Karr, *la Rose jaune*.

Le Théâtre de Versailles vient de jouer *Ruy Blas* que l'Odéon se dispose à reprendre.

CH. CAHOT.

L'attaché militaire prussien à Londres, dit le *Globe*, du 25 avril, est rappelé et part aujourd'hui pour Berlin. On donne pour motif à son rappel que: l'armée prussienne doit être mobilisée la semaine prochaine.

A Paris, le bruit court que M. de Léon, attaché militaire de Prusse et son collègue ont déjà quitté leur poste près la cour des Tuileries pour retourner à Berlin. Ces faits n'ont pas besoin de commentaire.

L'Empereur a passé en revue hier 26, à deux heures, dans la cour du Carrrouel, la 1<sup>re</sup> division de l'armée de Paris, commandée par le général comte de Robt. La 1<sup>re</sup> brigade de cette division, composée du 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied, des 14<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> de ligne, était placée sous le commandement du général Guignard; et la 2<sup>e</sup> brigade qui comprend les 31<sup>e</sup> et 58<sup>e</sup> de ligne, était sous les ordres du général Montaudon.

L'Empereur a été chaleureusement acclamé par les troupes.

M. le ministre d'Etat donne aujourd'hui samedi un grand bal qui réunira toutes les sommités politiques, administratives et industrielles que l'Exposition universelle a attirées à Paris. Il y aurait, dit-on, 5,000 invitations.

Le *Journal du Havre* publie le croquis suivant de M. de Bismark:

La position de M. de Bismark est peut-être plus assurée qu'elle n'en a l'air. A Berlin, son nom a une signification singulière; on le prononce avec une indéfinissable ironie, un accent qui tient de l'exclamation et qui implique en même temps un monde de réticences: il ne dit rien, et sous-entend tout; il se prête au sourire et au froncement de sourcils, au clinement d'œil narquois et au grave hochement de tête. C'est un nom magique, et nous lisons aujourd'hui dans une curieuse correspondance berlinoise de l'*Indépendance belge* de singuliers détails sur ce personnage légendaire; ils serviront de conclusion à notre chronique; une anecdote souvent fait mieux saisir le véritable aspect d'un homme ou d'une situation que de longues dissertations savamment étudiées.

M. de Bismark a fait mettre au bas de son escalier deux grands sphinx imitant le bronze, accroupis et méditant sur leurs griffes. Ils sont là depuis le début

d'un homme de cinquante. J'espère être plus heureux qu'elle dans ma métamorphose. Mais alors Cécile ne me trouvera-t-elle pas bien vieux?

« Elle m'a semblé prendre un plaisir extraordinaire à danser, à être louée, admirée. Ce n'était plus la simplicité de celle que je me plaisais à nommer ma pervenche. »

X

PAUL A L'ABBÉ DE VERMOT.

« C'est bien M. Jacques qui veut acheter Roquevair. Les prétentions de ma mère, quoique très-exagérées, sont admises sans difficulté: un sous-seing de vente se passera demain avec un représentant de M. Jacques; celui-ci entrera en jouissance dans deux mois.

« On vend Roquevair tout meublé. Grâce à Louis, j'ai obtenu qu'on exceptât quelques objets ayant appartenu à ma grand'mère, entre autres son vieux clavecin. Et à bien fallu avouer que j'avais appris un peu de musique. Ma mère s'est contentée de hausser les épaules en me disant: — J'espère que je n'entendrai jamais raisonner cette vieille crécelle.

« Ma mère a paru fort surprise en apprenant que la vieille tour renfermait des herbiers, des collections, des cartons de

dessins et autres objets m'appartenant en propre.

« — Où comptez-vous, Paul, m'a-t-elle dit, installer tout cet attirail de coquilles, de pierres et d'herbes ramassées pendant un temps que vous auriez pu employer beaucoup mieux? Vous avez voulu, en cela, copier l'abbé de Vermot; mais votre chambre est trop petite pour contenir toutes ces choses que vous feriez bien de laisser où elles sont.

« J'ai répondu à ma mère qu'il y avait dans les mansardes un appartement libre plus que suffisant pour contenir tout ce que renfermait la vieille tour.

« Ma mère n'a pas fait d'objections; j'ai obtenu de partir de suite pour Roquevair. Je suivrai de près ma lettre. »

NOTES EXTRAITES DES PAPIERS DE PAUL.

Roquevair, 16 mai.

« . . . Je me demande toujours, sans pouvoir trouver une solution satisfaisante, pourquoi ce M. Jacques a mis une telle obstination à devenir propriétaire de Roquevair. L'abbé de Vermot ne peut pas se l'expliquer plus que moi.

« M. Jacques, depuis six mois, est venu plusieurs fois dans ce pays. Il a beaucoup fait causer les anciens. Il s'est présenté chez M. de Vermot; il en a été reçu avec politesse, mais cependant avec la froideur

que l'on témoigne à un homme qui est et qui paraît vouloir rester inconnu.

« L'abbé m'assure du moins qu'il en a été ainsi; mais je crois pourtant que cette politesse a dû se changer en quelque chose de plus intime.

« L'abbé de Vermot a découvert que M. Jacques est fort instruit, quoique ne possédant aucune spécialité, mais parlant très-bien de tout.

« Je connais trop bien le caractère de mon cher maître, pour ne pas deviner que M. Jacques l'a séduit sans qu'il s'en doutât.

« L'abbé de Vermot ne trouve pas souvent ici des intelligences à la hauteur de la sienne; et rien n'établit si vite une intimité que des rapports de science et d'études.

« L'abbé m'apprend tantôt que M. Jacques a des connaissances en physique; une autre fois, que c'est un chimiste, un botaniste. Enfin, ô comble de mérite! et combien cette précieuse découverte n'a-t-elle pas dû rendre le bon abbé de Vermot indulgent pour les allures mystérieuses de M. Jacques, bien que ce genre soit antipathique à sa loyale nature, M. Jacques est un géologue! Un géologue! que ne lui pardonnerait-on pas? Il a donné à M. de Vermot de magnifiques fossiles; ils m'ont été montrés avec orgueil.

« Comment, s'étant tenu avec M.

Jacques dans une réserve si prudente, mon maître a-t-il pu découvrir tant de choses? Il l'a rencontré souvent dans ses promenades, c'est une explication; mais il ne m'a pas tout dit. Je sais, moi, car la jalousie m'a rendu curieux et questionneur, que M. Jacques, avant de venir à Paris assister à cette soirée dans laquelle j'ai joué un rôle si brillant, est resté ici assez longtemps, et qu'il allait très-souvent chez madame de Cacerès (M. le curé n'y était pas toujours).

« J'ai donné à entendre à mon cher maître que je savais cela; il m'a paru un peu embarrassé.

« — Il est vrai, m'a-t-il dit, que voyant M. Jacques décidé à acheter Roquevair, n'importe à quel prix, je l'ai traité un peu par avance en voisin et en paroissien.

« Mais, ajouta l'abbé en prenant un air grave qu'il essayait de rendre sévère, je suis surpris, Paul, que vous attachiez tant d'importance aux visites plus ou moins nombreuses de cet étranger. Ne connaissez-vous pas Cécile, sa raison au-dessus de son âge? Ne savez-vous pas qu'elle n'attache aucun prix à ces avantages extérieurs que M. Jacques possède, il est vrai, à un degré fort remarquable? Qu'importe cela à Cécile? sait-elle seulement si vous êtes beau ou laid? Elle avait onze ans quand elle est arrivée ici; ne s'est-elle pas habituée à votre figure? ne vous a-t-elle

pas aimé de suite? n'êtes-vous pas son ami, son frère, le compagnon de ses jeux et de ses études? Et Cécile ne s'est-elle pas attachée à vous par des liens d'autant plus doux qu'ils sont plus solides, fondés qu'ils sont sur l'estime, les convenances de caractère, sur les rapports surtout de cette sensibilité pleine d'entraînement que vous possédez l'un et l'autre? Comment, mon cher enfant, pouvez-vous supposer que cette figure romantique, comme vous l'appellez, parce qu'elle est plus belle que la vôtre, suffira pour l'emporter sur tous les souvenirs d'amitié sainte de votre enfance et de votre jeunesse?

E. DE VARS.

(La suite au prochain numéro.)

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrebault, Lille.

Guérison du mal de dents Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles.